



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 21/12/2021

FRANCE RELANCE : 13 ABATTOIRS SOUTENUS EN PAYS DE LA LOIRE

Ouvert le 15 décembre 2020, le volet du Plan de relance destiné à la modernisation des abattoirs a rencontré un vif succès en Pays de la Loire, véritable territoire d'élevage. Après avis de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), 13 projets de qualité ont été sélectionnés et l'enveloppe de 11 M€ a rapidement été consommée.

Les abattoirs sont des acteurs clés du territoire. Ils participent à la valorisation de la production des éleveurs, à la fourniture d'une alimentation saine et de qualité et constituent un maillon essentiel de l'économie rurale.

Le plan de modernisation des abattoirs est un dispositif majeur dans le volet agricole du plan de relance. Il poursuit plusieurs objectifs : accompagner les entreprises dans l'amélioration de la protection des animaux, de la sécurité au travail, des conditions sanitaires et environnementales, renforcer la compétitivité et participer au développement de l'emploi.

11,1 millions d'euros ont été attribués dans cet objectif en Pays de la Loire (sur une enveloppe nationale de 104 M€). 13 projets de toute taille ont été retenus, répartis sur toute la région. Le montant d'aide attribué varie de 118 000 € à 2 M€. La plupart des dépenses, soutenues à hauteur de 40%, sont des investissements matériels améliorant l'accueil des animaux, les conditions d'abattage, la découpe, le conditionnement, le stockage, le nettoyage et les conditions de travail. Quelques formations sont également financées pour la montée en compétences du personnel sur la protection animale, la sécurité au travail et le respect des réglementations sanitaire et environnementale. Les projets sélectionnés concernent différentes filières : volailles, palmipèdes, porcins, bovins, ovins et caprins.

Entreprise	Localisation du projet	Montant aide
SAS EURALIS GASTRONOMIE	Les Herbiers (85)	1 053 999,43 €
EARL ARMOR LOIRE	Nort-sur-Erdre (44)	220 069,42 €
SAS SAVEL, SAS SIALE	La Séguinière (49)	1 383 172,41 €
SAS THOMAS et FILS	Saint-Martin-des-Noyers (85)	380 489,46 €
SARL PORCI MAUGES	Beaupréau-en-Mauges (49)	748 541,13 €
Abattoir municipal de la Ville de Craon	Craon (53)	266 310,94 €
SAS Ernest SOULARD	Essarts-en-bocage (85)	1 316 250,72 €
SAS ELIVIA - Le Lion d'Angers	Le Lion d'Angers (49)	1 136 096,68 €
SAS HOLVIA PORC - Laval	Laval (53)	428 656,16 €
SARL DAUDET	Fromentières (53)	118 008,91 €
SASU GALLIANCE - Ancenis	Ancenis (44)	2 000 000,00 €
VIOL FRERES (CASTEL VIANDES)	Châteaubriant (44)	1 884 780,01 €
VALLEGRAIN ABATTOIR	Chérancé (72)	177 997,82 €

Les lauréats disposent d'un délai de 3 ans pour réaliser leur projet mais la plupart des investissements ont déjà commencé.

Contact presse :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) des Pays de la Loire

François Chavenon-Verlhac

02 72 74 72 14 / 06 28 65 60 09

communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Préfecture de la région Pays de la Loire
Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes